



**SOLIDAIRES** groupe RATP  
31 rue de la Grange-aux-Belles 75010 Paris  
Tel : 06 18 86 48 79 - 01 58 39 32 07  
www.solidaires-grouperatp.org

15 JUIN 2018

## LES SYNDICALISTES EMPLOYEURS DU CE RATP CRIMINALISENT L'ACTIVITE SYNDICALE

Les délégués du personnel et syndicalistes au Comité d'Entreprise (CE) subissent les foudres d'une direction composée d'élus RATP. Licenciement injustifié, pour certains et entrave à l'exercice militant pour d'autres. Le CE continue sur cette lancée et convoque Sébastien représentant syndical et DP SOLIDAIRES à un entretien disciplinaire le jeudi 21 juin 2018. SOLIDAIRES condamne la criminalisation du militantisme et appelle à un rassemblement devant le siège du comité d'entreprise à Porte de Bagnolet.

**Après avoir été condamné à deux reprises pour entrave à l'exercice des DP, le Comité d'Entreprise tente la sanction disciplinaire pour taire la contestation**

Après de nombreuses relances de SOLIDAIRES, quant à l'atteinte à la santé physique et mentale des salariéEs du restaurant de Bercy (siège de la RATP), voyant le manque de réaction de sa direction (composé d'élus et syndicaliste RATP), **Sébastien Délégué du Personnel (DP) déposait un droit d'alerte des DP.** Nul question de rester les bras ballants, d'autant plus qu'un salarié avait tenté de mettre fin à ses jours. **Surprise, les syndicalistes élus refusent de mettre en oeuvre le droit d'alerte.** Ce qui est illégal et constitue une entrave à l'activité des DP. **Il a fallu plusieurs actions en justice gagnées par SOLIDAIRES pour les obliger à respecter le droit. Honteux !** Sébastien avec son équipe syndicale a continué son activité militante. Questions DP, après questions DP, les organisations pathogènes du travail, les difficultés d'exercice du métier sont abordés. Ainsi pour calmer les plus convaincus par leur mission, **la direction sans raison, convoque notre camarade à un entretien disciplinaire.** Et ce, après la procédure de licenciement de Mohamed, élu DP SOLIDAIRES. Un manager, présent lors de la tentative de suicide de Bercy, tenterait-il de faire payer le droit d'alerte DP à SOLIDAIRES ?



**SYNDICALISTES-PATRONS**

**21**  
**JUIN**  
**15H**

**TOUTES ET TOUS  
AU RASSEMBLEMENT  
EN SOUTIEN A SEBASTIEN**

**devant le siège du CE RATP  
68 avenue Gambetta à Bagnolet (métro Gallieni)**